



Le Président

Fort-de-France, le 4 mars 2016

Monsieur le Président du Pannel,
Mesdames, Messieurs les intervenant(e)s,
Mesdames, Messieurs, j'ai dit bonjour.

Je voudrais, tout d'abord remercier le Comité économique et social européen pour l'invitation qui a été faite au CCEE, organe consultatif auprès de la Région Martinique, devenue CTM.

Je tiens aussi à saluer la qualité des interventions des experts qui, ce matin, ont analysé l'action européenne en faveur de l'emploi et plus particulièrement en faveur de l'emploi des jeunes. La pertinence de leurs propos simplifie la tache de quelqu'un qui n'est pas un expert dans le domaine ET mais qui a une expérience de terrain.



Cadre général : je souhaiterais faire 3 remarques liminaires afin de tracer un cadre général à ma présentation : polysynodie, évolution institutionnelle, hotspot biodiversité.

- Les différents niveaux (Européen/National/Régional/Intercommunal/

Communal) de déclinaison des politiques publiques constituent un mille-feuille administratif d'une complexité particulière et l'on doit s'interroger sur l'articulation de celles-ci à l'échelle des territoires considérés afin de parvenir à l'objectif Europe 2020 d'une croissance intelligente, durable et inclusive

L'évolution institutionnelle (loi du 27 juillet 2011) a permis, après une consultation populaire en 2010, le remplacement du Conseil Général en charge du social et du Conseil Régional en charge du développement économique et de l'emploi, par la Collectivité Territoriale de Martinique.

Nous espérons que ce nouvel outil favorisera la cohérence, la transversalité et la « accountability » (j'emploie là le terme anglais qui renvoie de manière large à la responsabilité face aux différents porteurs d'enjeux). Cela est d'autant plus important que nous sommes face à une jeunesse de plus en plus démotivée, marginalisée et forcée à l'émigration.



- Hot-spot de la biodiversité : tous les analystes mettent l'accent sur la richesse de la faune et de la flore (80% de la biodiversité française) mais aussi la fragilité de notre environnement tropical insulaire Les forces, faiblesses, opportunités et menaces pesant sur notre pays ont été analysées, en particulier lors de l'élaboration des différents SAR et nous connaissons la problématique d'un développement contraint par l'éloignement, l'insularité et l'étroitesse du marché (justifiant notre statut de RUP). « Comment donc parvenir à un développement durable créateur d'emploi tout en préservant nos ressources » est la question du 21^{ème} siècle, et nous ne pouvons échapper à cette interrogation angoissante.

I- Education-Formation ET

Mon propos s'articulera autour du triptyque formation/emploi/environnement, c'est-à-dire quelles sont les niches et filières pouvant créer de l'emploi tout en contribuant à la mise en œuvre du développement durable en Martinique ?

Le contexte de chômage (20 % de la population, 50% des moins de 25 ans), de l'émigration massive (5000 départs/an non compensés par le solde naturel) et du vieillissement de la population (nous serons le plus vieux département de France en 2025) doivent interpeller les décideurs et un bref état des lieux de ET nous mènera, dans un second temps, à parler d'emplois verts/bleus/silver, même si l'enquête de la CCIM suggère que les besoins sont dans le service (64%), le commerce (26%) et la construction (10.5%).



Il est à rappeler que la responsabilité première de la formation professionnelle, indispensable pour trouver un emploi, repose sur la Région (loi du 5 mars 2014 qui dans l'article 21 définit une « habilitation législative » en matière d'orientation de formation et d'accompagnement vers l'emploi). C'est le poste le plus important du budget régional avec presque 60 M € permettant la mise en œuvre des Contrats d'Etudes Prospectives (CEP).

- La formation initiale (primaire et secondaire) :

Taux de scolarisation important, même s'il reste à poursuivre la réflexion autour des publics déscolarisés des contenus/méthodes/formation des enseignants. Les établissements à caractère professionnel et les filières de l'apprentissage doivent être revalorisés malgré le contexte de restriction budgétaire, de réduction des effectifs enseignants et la fermeture de certains enseignements : (exp. Dans le domaine bois).

- ✓ L'Université U.A. et non plus U.A.G utilise le dispositif Erasmus + de manière de plus en plus conséquente et l'attractivité de nos campus pour les étudiants étrangers est indéniable (et malgré ce que l'on pourrait croire, ce n'est pas seulement pour la plage et le soleil). Les facultés de droit/éco/sciences/géographie en particulier intègrent des modules formant à cette approche DD. Une plus grande transversalité entre ces facultés dans la construction d'un diplôme commun serait à envisager.
- ✓ La formation continue utilise bien les fonds FSE et il y a un réseau très dense (AFPA/AGEFMA/GRETA/OPCA). Même si ces structures offrent prioritairement des formations dans le domaine des services et du bâtiment, elles s'orientent



peu à peu vers les métiers verts/bleus car il existe une demande réelle (encore à quantifier) dans le cadre de la transition énergétique.

- ✓ La formation informelle : le terme informel peut paraître inexact, mais je fais référence aux acteurs associatifs qui, utilisant les dispositifs nationaux des contrats aidés (exp CUI), sont dans l'obligation de donner une formation à ces jeunes embauchés qui pourront ultérieurement faire valoir cette expérience dans le cadre d'une procédure de validation des acquis. Ayant siégé à différents jurys, je peux témoigner de l'intérêt de cette formule VAE qui renforce l'estime de soi et l'employabilité des candidats. Les associations d'insertion (à travers les chantiers d'insertion) font le lien formation/emploi souvent grâce aux fonds européens qu'ils parviennent à mobiliser.

Quelques exemples des bonnes pratiques :

- Ecole 2^{ème} chance
 - RSMA : formation militaire
- Accueillent des jeunes en difficulté
- Ecole formation professionnelle maritime et aquacole des Antilles-Guyane : grâce à ses outremer, la France est la 2^{ème} puissance maritime du monde en termes de ZEE et cet établissement offre une plus grande technicité aux marins-pêcheurs.



- Les lycées et la formation professionnelle agricoles qui fonctionnent dans le sens d'une agriculture raisonnée (dans un pays rongé par des pesticides comme le chlordecone)
- Les chantiers d'insertion du Prêcheur et de Case-Pilote.

En conclusion, ces trois niveaux de formation sont conscients de la nécessité d'offrir des formations correspondant aux nouveaux enjeux du 21^{ème} siècle (technologies de l'information et D.D.) et les changements structurels que nécessitent ces orientations devraient être soutenus par les responsables politiques.

II - Métiers verts/bleus/la silver économie

Le Conseil de la Culture de l'Education et de l'Environnement de la Martinique avait, dès 2003, tenté d'éclairer cette problématique en procédant à une identification de ces métiers émergents dans une étude prospective qui peut être consultée sur le site du CCEE. (www.ccee-martinique.fr) sur la base des données du réseau TEE 155 professions identifiées.

Cette thématique a été reprise en 2007 à travers le forum « Environnement dans les métiers et métiers de l'environnement ». Nous avons fait un focus sur les acteurs institutionnels, privés et associatifs qui, dans leurs pratiques de formation, d'insertion ou de développement économique avaient ouvert des perspectives d'emploi nouvelles



autour de la préservation/valorisation environnementale ou qui avaient intégré dans leur approche les enjeux sociaux et culturels du développement durable.

Aujourd'hui, malgré une prise de conscience quasi généralisée et un système de formation soucieux des problématiques des changements climatiques, il n'y a pas, vue l'étroitesse du marché et donc la frilosité des chefs d'entreprise, suffisamment d'actions et de projets concrets. Les outils européens mis en œuvre pour lutter contre le chômage des jeunes (IEJ garantie emploi jeunes –Erasmus+) ont un impact relatif et seule la poursuite de politiques publiques volontaristes (utilisant des mesures fiscales et législatives comme le projet de décret relatif aux marchés publics qui dans les DOM fixe à 30% la part minimale d'heures nécessaires à l'exécution d'un marché public de moins de 25 000 € devant être accomplie par des jeunes de – de 25 ans).

En dehors des activités traditionnelles qui doivent « verdir » (pêche/agriculture...), quelques pistes, déjà signalées en 2003 recèlent encore des potentialités en terme d'emploi.

- Le ménagement territorial, différent de l'aménagement ou management, qui consiste à mettre en œuvre le principe de précaution de Rio, inclus dans la constitution française, est une manière nouvelle de concevoir le développement.
- ✓ Technicien eau-rivières : le SDAGE 2010-2015 suggère la régénération des cours d'eau existants et la construction de retenues collinaires dans le cadre de la lutte contre les effets du changement climatique.



- ✓ Technicien assainissement collectif et non collectif. Les syndicats des eaux sont en phase de modernisation de leurs réseaux collectifs et de leurs STEP (Stations Epuration) pour répondre aux normes européennes. L'innovation technologique est possible comme le montre la STEP du Marin avec séchage solaire des boues résiduelles.

Dans le cadre du non collectif, 70% des fosses septiques sont non conformes. Notre pays développe le tourisme, les dangers de pollution et les risques de maladie font de ces actions des enjeux écologiques, sanitaires et économiques.

- ✓ Animateur nature : il existe 50ZNIIEF en Martinique
- ✓ Technicien reboisement/replantation mangroves/surveillance et régénération massif corallien.

- Construction /bâtiment

- Filière de construction parasismique
- Energies renouvelables (solaire/éolien et aussi géothermie)

- Recyclage

- Déchets équipements électriques et électroniques : le taux d'équipement des ménages justifie la création de ces structures de traitement

- Santé

- Aide à la personne : le nombre d'établissements recevant les personnes âgées est insuffisant.
- Tourisme de santé et thermalisme
- Plantes médicinales et apiculture : plusieurs plantes médicinales font partie du jardin créole et sont entrées dans la pharmacopée française.



En conclusion,

Même si la problématique de l'emploi est liée directement à nos territoires respectifs, n'hésitons pas à regarder autour de nous ce que d'autres ont pu faire (sans forcément bénéficier des fonds structurels). Prolongeant la dynamique de prise de conscience et d'action (penser global, agir local), la COP 21 a confirmé le diagnostic du GIEC. Ce dernier, dans la déclinaison régionale du 3^{ème} rapport, signalait la fragilité de nos territoires insulaires et la nécessité d'un autre type de développement.

La mobilisation des Etats de la Caraïbe, nos voisins du CARICOM, sur cette problématique de la résilience face aux changements climatiques et plus largement celle de l'ensemble des Etats insulaires regroupés autour du Barbados Plan of Action de 1994 et plus récemment du SAMOA Pathway de 2014, nous offre des perspectives de coopération et d'emploi dans les domaines de l'environnement.

La problématique de l'emploi des jeunes, faisant intervenir de nombreux partenaires, publics et privés, est une question cruciale et nos sociétés ne seront viables que si notre jeunesse n'est pas marginalisée ou assistée.

N'hésitant pas à bousculer certitudes et à priori, nous devons continuer à nous interroger sur :

- l'évolution du marché du travail et des besoins des entreprises
- la pertinence des différents dispositifs



- leur mise en œuvre
- leur évaluation.

Je vous remercie de votre attention.

Jean-Luc EGA,

Président de la Commission Coopération-Tourisme du CCEE de Martinique

